

**DOB 2019 - Cédric NAFFRICHOUX**

Passionnés par leur ville, des femmes et des hommes résolument de gauche, présents ce soir autour de cette table, avec leurs différences, mais toutes et tous avec un désir commun de justice sociale, on passait un contrat avec les floiracais.

Avec résolution et sérieux, les propositions formulées ont été traduites dans une stratégie que nous avons nommée le Projet de Ville. Non seulement en reprenant les engagements de campagne mais aussi en formulant les politiques publiques avec des objectifs clairs et des plans d'action annuels. Notre action tout au long de ce mandat s'articule donc autour de trois piliers :

- Le Projet de Ville pour donner le cap
- Une stratégie financière claire et rigoureuse
- Une nouvelle organisation des services pour être au plus proche des administrés

Dès le début du mandat, la gestion de la dette, ainsi que le plan prévisionnel des investissements ont fait l'objet d'une présentation en toute transparence à l'occasion d'une commission réunie.

D'autres projets ont été l'occasion de travailler en concertation : rappelons par exemple que monsieur le Maire a souhaité la création d'une commission ad hoc, avec les membres de l'opposition, pour la mise en place du SIEG pour la gestion des temps extra-scolaires, alors que la procédure ne l'imposait pas.

Le débat d'orientation budgétaire s'appuie désormais sur un document des plus complet.

Nous respectons donc nos objectifs financiers définis dès le départ :

- Un recours à l'emprunt étalé dans le temps
- Une augmentation de la part des emprunts à taux fixe qui atteint en 2018 quasiment 43%
- Une sécurisation de l'un des emprunts à taux structuré par la constitution de provision annuelle de 28.000€
- un recours raisonnable à l'impôt, à l'occasion d'un seul exercice budgétaire, pour la première fois depuis 10 ans, afin garantir les services rendus à la population, là où de nombreuses communes de la Métropole ont connu de fortes augmentations constantes.
- une consolidation de la capacité d'autofinancement de la commune et l'abaissement du nombre d'années nécessaires au désendettement à moins de 7 ans

Nos objectifs se sont néanmoins heurtés à trois difficultés auxquelles nous faisons

face avec réalisme : un gel de la construction sur la plaine jusqu'à la reconstruction des digues, un problème technique lourd sur la piscine et une baisse sans précédent des dotations de l'Etat.

Année après année, avec passion, et cela se poursuivra en 2019 et au delà, nous avons mis en oeuvre les grandes opérations qui font de Floirac une ville qui compte dans la Métropole et qui répond aux attentes de ses habitants nouveaux comme les plus anciens :

- l'aménagement de la place Burlada
- la réhabilitation des résidences Blaise Pascal et Corneille
- l'installation deux nouvelles stations V'Cub
- le déploiement de la fibre haut débit sur l'ensemble de la commune
- l'aménagement d'aires pour les sportifs ainsi que que d'aires de jeux pour les enfants
- le financement des digues pour lutter contre les inondations
- 300.000 euros par an pour l'accessibilité des bâtiments
- l'aménagement du domaine de Sybirol
- le déploiement de la vidéo surveillance
- l'ouverture du groupe scolaire Danielle Mitterrand
- le financement de Temps d'Accueil Périscolaires de qualité dans le cadre des rythmes scolaires
- la mise en place de tableaux numériques et un nouveau matériel dans toutes les écoles
- la création d'une ludothèque
- la création de la micro-ferme à la Burthe
- la finalisation de la phase 1 du fil vert
- les budgets participatifs

A cela s'ajoutent des projets qui doivent leur aboutissement à l'engagement de nos maires successifs au sein des instances métropolitaines :

- l'ouverture de la salle de spectacle
- l'hôtel d'entreprises sur la plaine de Floirac
- la relocalisation de la Clinique du Tondu

D'autres projets, paramétrés pour les années à venir, en concertation avec les habitants, sont déjà sur les rails :

- Les travaux de l'école Léon Blum
- Le projet Garonne-Eiffel avec un la réalisation d'un parc
- Le nouveau centre-bourg dans la configuration a été présentée aux habitants

Second pilier de notre stratégie, le Projet de Ville. Je tiens ici à remercier Monsieur Clément JACOB pour son professionnalisme et son management qui ont permis de formaliser l'ensemble de nos politiques publiques. Le maire, les adjoints et les services ont ainsi défini des objectifs et des plans d'actions de manière transversale, au delà de chaque délégation.

9 axes de travail guident ainsi notre action :

- Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles.
- Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités
- Préserver la santé des publics et favoriser leur bien être
- Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics
- Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire
- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources
- Promouvoir les émergences citoyennes
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Améliorer la gestion des services à la population, le management interne et territorial

Chaque année, un rapport très précis, fondé sur des indicateurs, est produit et mis à la disposition de l'ensemble du Conseil Municipal.

Troisième pilier : une organisation nouvelle des services mise en oeuvre dans le respect du dialogue social comme est venu en témoigner la signature de l'accord collectif.

Là encore la liste des évolutions est éloquentes et permet d'être au plus proche des attentes des citoyens :

- Mise en place d'un magasin informatisé pour optimiser la gestion des services techniques,
- Nouvelle organisation des conciergeries et des astreintes pour être conforme aux nouvelles exigences de la loi,
- Création d'une direction adjointe du développement Social et Solidarités pour rapprocher les actions et la gestion la Ville et du CCAS,
- Création d'une mission de pilotage et de coordination des politiques publiques afin de poursuivre et garantir les efforts de gestion en lien avec l'agenda 21
- Mise en oeuvre des 1607 heures
- Création du CHSCT : priorité à la réduction de l'absentéisme, à la formation des agents des écoles, à la gestion des risques professionnels, et à la réalisation de quatre audits par an dans les services municipaux,
- Adoption d'un nouvel organigramme des services
- Mutualisation des services avec Bordeaux Métropole

A ce sujet, conformément à ce que j'avais précisé à M. Le Bars lors du dernier conseil municipal, le résumé des phases successives de mutualisation est présent en page 19 du document qui vous a été fourni. Je ne voudrais pas néanmoins que l'on résume cette mutualisation au seul aspect financier, même s'il a son importance. Mutualiser, c'est avant toute chose améliorer l'efficacité des fonctionnements, additionner les savoir-faire, bénéficier de nouvelles expertises. Je peux vous assurer que c'est ce que nous apportent les services communs localisés au pôle territorial de Lormont pour les finances, les marchés publics, et les ressources humaines et centralisés à Mériadeck pour les nouvelles technologies.

Je parle bien ici de mutualisation et non du transfert obligatoire de la gestion de la propreté, même s'il faut dans ce cas précis, relativiser les difficultés rencontrées.

Revenons maintenant à l'année passé avant de nous tourner vers le budget 2019.

Le résultat de l'exercice 2018 est encore une fois marqué par le sérieux de notre gestion : il permet de dégager un résultat de fonctionnement proche d'1,5 M d'€ et d'améliorer encore le résultat cumulé, ce qui est la preuve d'une gestion saine et non d'une thésaurisation, comme j'ai pu l'entendre en commission.

L'effet ciseau constaté en 2016 est donc enrayé et l'ensemble des voyants sont au vert pour cette fin de mandature, grâce à une maîtrise de la dépense contenue - 0,93% en 2018.

Pour construire le budget communal 2019, nous avons travaillé, services et adjoints autour des hypothèses suivantes :

- Une dépense n'excédant pas une progression de 1,2%
- Une progression du coût des ressources humaines contenue à 1,5% (hors coût de la police municipale compensé par la Métropole)
- Le maintien des taux d'imposition à leur niveau

Rappelons que les notifications des dotations de l'états ne seront pas connues pendant l'ensemble de la construction du budget et que de grosses incertitudes pèsent toujours quant à la disparition à venir de la taxe d'habitation dont les mécanismes de compensation demeurent obscures, surtout lorsque les collectivités seront en pleine phase de progression de population.

En matière d'investissement, encore et toujours la volonté de répondre aux objectifs que nous nous étions fixés. Comme prévu, l'hypothèse de l'emprunt prévisionnel sera rehaussée à 3.000.000 € afin de terminer les opérations lancées mais aussi de poursuivre les investissements tournés vers l'avenir car la gestion d'une ville c'est aussi une vision sur le long terme.

En 2019,

nous finaliserons le maillage sportif,  
nous réaliserons les travaux d'aménagement du parking de la Burthe,  
nous débuterons les travaux de l'école Léon Blum,  
nous poursuivrons le plan de gestion du parc des coteaux,  
nous passerons à la phase 2 du fil vert,  
nous améliorerons l'arrosage des terrains de sports de la Burthe,  
comme chaque année depuis 2015, nous investirons 295.000€ pour l'accessibilité à tous des bâtiment communaux,  
nous améliorerons la sécurité et les dépenses d'énergie sur les bâtiments publics,  
et nous porterons les investissements pour les budgets participatifs à 160.000€

Bref, mes chers collègues cette année 2019 s'annonce toute aussi riche que les précédentes au service des floiracais. Je veux remercier chacun de mes collègues, adjoints et délégués avec leurs services respectifs, qui ont travaillé avec à la préparation budgétaire en respectant le cadre qui a été défini par monsieur le maire, tout en faisant preuve d'initiative et d'inventivité pour sans cesse enrichir et revisiter les services publics proposés aux administrés.

A l'heure des derniers arbitrages de monsieur le maire, je suis bien certain que le cap que nous avons fixé et que nous vous exposons ce soir, sera respecté en tenant compte de vos remarques constructives et dans l'attente des commissions qui se réuniront dans les semaines à venir.